

## 6 Société et Culture

Justice/Ouverture du 1er colloque des huissiers de justice africains, hier à Libreville  
Échange d'expériences et renforcement des capacités

Le ministre d'Etat à la Justice, Edgard Anicet Mboumbou Miyakou, ouvrant les travaux.



Les officiels pendant l'exécution de l'hymne national.



Les participants au colloque des huissiers de justice africains.

E. NDONG-ASSEKO

Libreville/Gabon

**SOUS** le haut patronage du Premier ministre, Julien Nkoghe Bekalé, le premier colloque des huissiers de justice africains a été ouvert hier, jeudi 9 mai, à l'hémicycle du ministère de l'Economie, à Libreville. Dans la salle, plusieurs personnalités dont des membres du gouvernement, en l'occurrence le ministre d'Etat à la Justice Edgard Anicet Mboumbou-Miyakou, représentant le chef du gouvernement, et le ministre de l'Economie Jean-Marie Ogandaga, le gouverneur de l'Estuaire, le maire adjoint de Libreville et les chefs de juridictions.

Aux délégations d'huissiers de justice venues des pays africains, le président de la Chambre nationale des huissiers de justice du Gabon, Me Florentin Mba-Menie, après avoir rendu hommage au Premier ministre dont le patronage rehausse la solennité de cet événement, a situé l'intérêt de la rencontre de Libreville: « de (...) mener des réflexions ardues dans le sens de l'harmonisation des statuts des différents pays membres de l'Union africaine des huissiers de jus-

tice et singulièrement ceux de l'Ohada (Organisation pour l'harmonisation des affaires douanières en Afrique, ndlr) où une avancée a été réalisée. »

Et d'ajouter que « les résultats attendus à l'issue de ces réflexions feront honneur à la grande organisation panafricaine des huissiers de justice dont les idéaux premiers sont la mise à contribution des savoirs pour relever les défis auxquels notre continent est confronté. »

D'où le thème central de ces travaux, "l'Exécution des titres exécutoires en Afrique : l'apport de l'harmonisation du statut de l'huissier de justice". Un thème capital, s'il en est, et le président de la Cour commune de justice et d'arbitrage (CCJA), César-Appolinaire Ondo-Mvé, a dégagé quatre articulations dans son propos pour étayer l'importance que son instance accorde aux activités de l'Union africaine des huissiers de justice (UAHJ) : "L'exécution des décisions de justice, préoccupation majeure de toute juridiction"; "renforcement des capacités des auxiliaires de justice, non seulement en ce qui concerne les Actes uniformes et tous les domaines du droit des affaires, mais aussi relativement à leurs

statuts"; "la priorité à l'éthique : dans une société caractérisée par la recherche du bonheur matériel et où l'intérêt individuel prend le dessus sur l'intérêt collectif, l'approche juridique se révèle insuffisante comme facteur de paix" et "des recommandations fortes pouvant inspirer des réformes à venir, parce qu'émanées par des personnes indiquées".

Le président de l'UAHJ, Alain Ngongang, a placé beaucoup d'espoirs en ces assises qui doivent traduire, dans les faits, la volonté de renforcement des capacités de ses membres, à travers les différents modules retenus. Pour lui, le colloque de Libreville devrait aussi déboucher sur « le renforcement des liens de fraternité et de partage » entre huissiers africains.

Il s'est réjoui de la prouesse réalisée par la CNHJ du Gabon qui s'est surpassée pour la réussite de « ces assises qui resteront gravées dans les annales de la justice gabonaise et, partant, de la profession d'huissier de justice. »

**ÉVOLUTIONS** • Ouvrant les travaux de ce colloque, le ministre d'Etat chargé de la Justice et des droits humains, Edgard Anicet Mboumbou-Miyakou, a exprimé la joie du Gabon d'abriter cette importante rencontre, y voyant « une marque de confiance ». Rappelant que chaque pays organise les conditions d'exercice de la profession d'huissier, conformément à sa législation nationale, il a indiqué que « dans le cadre de la réforme du système judiciaire,

un nouveau projet de statut des huissiers de justice a été élaboré pour tenir compte des évolutions, aussi bien juridiques que socio-économiques intervenues sur le plan national et international. »

Par ailleurs, il a mis en exergue l'attachement du président de la République, Ali Bongo Ondimba, à la justice « qui constitue le socle essentiel de l'Etat de droit. »

Il a souhaité que les participants aux travaux en tirent tous les enseignements utiles et nécessaires, susceptibles de contribuer au renforcement de la qualité des prestations des huissiers de justice.

Après ces interventions, les formations devaient commencer par les experts sur plusieurs sous-thèmes.

## Problématique des mariages mixtes

## Restitution des travaux d'une étude ce matin

LLIM

Libreville/Gabon

**L'ASSOCIATION** Be nya Mam ye Bikondom (B.N.B) organise ce vendredi matin à la Chambre de commerce de Libreville, un atelier de présentation des résultats du recensement des couples mixtes dont l'un des conjoints n'est pas Gabonais. Une opération réalisée uniquement dans le

district de Bikondom (département du Ntem) dans le Woleu-Ntem, en février 2019.

Selon cette entité, cette problématique des couples mixtes dont l'un des conjoints est étranger repose sur deux volets. L'un concerne les enfants issus de ces couples pour qui la nationalité gabonaise doit être confirmée à l'âge de 18 ans. Et l'autre porte sur les femmes étrangères mariées à des Gabonais, à qui

la nationalité du pays de leurs époux n'est pas donnée du fait des liens de mariage, « en dépit de leur apport appréciable à l'Etat gabonais sur les plans démographique en matière de procréation, et économique en matière de production alimentaire », explique B.N.B.

Les résultats de l'étude présentés ce matin seront appuyés par des communications sur les volets juridique, économique et

anthropologique, avec pour objectif, selon l'association, de susciter un débat public responsable sur la « discrimination faite aux Gabonais nés d'un parent étranger », afin que des recommandations motivées soient faites au gouvernement et au Parlement. Lesquelles porteront, d'une part, sur l'acquisition de la nationalité de façon définitive et sans autre condition que celle de naître d'un parent gabo-

nais. Et, d'autre part, l'assouplissement de la procédure d'acquisition de la nationalité gabonaise pour les conjointes mariées à la coutume et légalement à des Gabonais, en considération de leur apport à l'Etat gabonais.

A noter que l'association Be nya Mam ye Bikondom œuvre pour un développement durable du district éponyme, et du Gabon en général.

## Ici et ailleurs

• Santé  
**Ebola fait encore des victimes**

Un agent congolais de l'équipe de riposte contre la fièvre hémorragique Ebola a été assassiné dans l'Est de la République démocratique du Congo, où l'épidémie a déjà fait plus de 1.000 morts, ont annoncé hier les autorités sanitaires congolaises. "Un agent de l'équipe des enterments dignes et sécurisés a été assassiné à Vuhovi, dans la nuit du 7 au 8 mai 2019", dans des circonstances qui ne sont pas encore élucidées, a indiqué le ministère de la Santé, dans son bulletin quotidien sur la situation épidémiologique. La zone de santé de Vuhovi est située dans la province troublée du Nord-Kivu. En février, un infirmier y avait été enlevé, puis tué par des hommes armés.

• Mode  
**Louis Vuitton en plein essor**

La collection croisière de Louis Vuitton a été l'occasion, mercredi, pour le couturier de célébrer la relation de longue date entre New York et Paris, dans le décor saisissant de l'ancien terminal TWA de l'aéroport JFK. En organisant son défilé dans cet espace qui unit, de manière unique, voyage et glamour, la maison Vuitton est revenue à ses origines, celles du malletier, compagnon historique des escapades de la bonne société. Conçu par l'architecte finlandais Eero Saarinen, le TWA Flight Center a été inauguré en 1962, en plein essor du "Jet Age", et tranchait déjà à l'époque par ses audaces architecturales, tel cet immense lounge ou ce toit qui évoque les ailes d'un oiseau.

• Cinéma  
**A. Delon et Cannes, une histoire tumultueuse**



Alain Delon, à qui le Festival de Cannes s'apprête à remettre une Palme d'or d'honneur, a connu des rapports mouvementés avec le plus grand rendez-vous mondial du 7e Art, qui ne l'avait jamais récompensé jusqu'à présent. "Nous sommes heureux qu'Alain Delon ait accepté d'être honoré par le Festival. Il a pourtant longuement hésité", a indiqué le délégué général du Festival, Thierry Frémaux. Le comédien français de 83 ans était pour la dernière fois à Cannes en 2013.

Rassemblés par F.S.L.